

Mayenne

Carte d'identité du territoire

- 5 175 km² (16 % de la surface des Pays de la Loire)
- 59 habitants par km² (115 en PDL)
- 307 500 habitants au 1^{er} janvier 2014 (8 % de la population régionale)
- Depuis 2009, la population progresse très faiblement, + 0,1 % par an soit nettement moins que les moyennes régionale (+0,8 %) et nationale (+0,5 %). Le solde migratoire est légèrement négatif.
- 255 communes (1 281 en PDL) et 10 EPCI (70 en PDL) au 1^{er} janvier 2017
- 126 000 emplois au 1^{er} janvier 2016 (salariés et non-salariés) (8 % de l'emploi régional)

Département de la Mayenne



Equilibre et égalité des territoires

Une population bien insérée mais aux revenus parfois modestes

- **74,5 % des 20-64 ans** sont **en emploi** en Mayenne, contre 71,6 % en PDL et seulement 68,5 % en France.
- **53 % des ménages fiscaux** sont **imposés** en Mayenne, contre 56 % en PDL et 58 % en France.
- **11,4 % de la population vit sous le seuil de pauvreté*** en Mayenne contre 10,9 % en Pays de la Loire et 14,5 % en France. Dans le département, les territoires situés au nord sont un peu plus touchés : les CC. du Bocage Mayennais et du Mont des Avaloirs. *Le seuil de pauvreté est de 1 000 € par mois pour une personne seule et de 2 100 € pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.
- 6 700 habitants, soit **2,2 % de la population**, résident **dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)**, taux plus faible qu'en région (4 % en PDL, 7 % en France).
- **12,7 % de jeunes (15-24 ans) non-insérés*** (14 % en PDL, 17 % en France). Présence un peu plus forte à l'est du territoire. *L'indicateur est le rapport de la population des jeunes non insérés (ni en emploi, ni en formation) à l'ensemble de la population des 15-24 ans.
- **42,6 % des demandeurs d'emplois (ABC)** sont **au chômage depuis plus d'un an** (45,8 % en PDL, 44,2 % en France). Cette plus faible part du chômage de longue durée se retrouve sur l'ensemble du département.
- **Le nombre de salariés** du secteur privé **a diminué de 1,2 %** entre 2010 et 2015 en Mayenne (+1,5 % en Pays de la Loire). Des évolutions très différentes d'un département à l'autre : +5,8 % en Loire-Atlantique mais -3,6 % en Sarthe (périmètre Acooss).

Désenclavement des territoires ruraux

Une meilleure accessibilité aux services d'usage courant* autour de Laval

- **Le temps moyen d'accès du domicile aux services d'usage courant** est de **16 minutes** en Mayenne contre 11 minutes en Loire-Atlantique (14 min en Pays de la Loire). Les populations les plus éloignées de ces services se trouvent dans les communes autour de Meslay-du-Maine, de Mayenne.* Services d'usage courant : supermarché, librairie-papeterie, magasin de vêtements, collège, opticien, contrôle technique automobile.

L'accessibilité localisée aux médecins généralistes est globalement faible

- En moyenne, on recense **114 généralistes pour 100 000 habitants** en Mayenne, soit une densité de médecins nettement plus faible qu'en moyenne en France (157) et en région (144). L'accessibilité est limitée dans la majeure partie du territoire, excepté dans les villes les plus importantes (Mayenne, Laval, Château-Gontier).
- **Plus de 60 % des médecins généralistes ont plus de 55 ans dans certaines zones du département** : essentiellement au sud (Craon, Renazé).



Un léger éloignement des services publics atténué par la présence de Maisons de Services au Public

- **Les habitants accèdent en moyenne en 16 minutes aux équipements publics*** (15 minutes en PDL). Quelques territoires sont un peu plus éloignés de ces services, avec des temps de transport de 18 minutes ou plus. Il s'agit de communes principalement situées aux frontières nord et est du département et d'une dizaine de communes dans le sud-ouest.

* Équipements publics : poste, police, gendarmerie, CAF, Pôle Emploi, centre de finances publiques..

- **10 Maisons de Services Au Public** en Mayenne, sur une vingtaine en Pays de la Loire. Elles se localisent le long des frontières du département, excepté sur la partie sud.

Au 1^{er} janvier 2017, en Mayenne, l'accès à la téléphonie mobile est encore faible

- **11 communes où le centre-bourg est encore en zone blanche** soit environ 4 700 personnes concernées (55 % de la population en zone blanche des Pays de la Loire).

- **160 communes** encore présentes **dans la zone dite peu dense** (zone de déploiement prioritaire), non couverte par la 4G, soit une population de 113 000 personnes (**37 % de la population de la Mayenne**). En Pays de la Loire, 663 communes concernées représentant 17 % de la population régionale.

Un certain nombre de communes n'ont toujours pas accès à l'internet haut-débit

Une grande partie de la région Pays de la Loire est couverte par l'internet haut-débit notamment avec un débit supérieur à 8 mégabits par seconde (Mbps)*. En Mayenne, quelques territoires sont encore insuffisamment couverts :

- **50 communes où moins de 50 % des locaux sont éligibles à l'internet haut-débit** en Mayenne contre seulement 5 communes en Loire-Atlantique et 367 communes concernées en Pays de la Loire.

- **23 communes où moins de 10 % des locaux sont éligibles à l'internet haut débit** contre seulement 2 communes en Loire-Atlantique et 218 en Pays de la Loire.

*Ce débit correspond à l'offre minimale pour accéder au triple play (internet haut-débit, téléphone fixe et télévision). Données au 2^e trimestre 2016.

Implantation des infrastructures d'intérêt régional

Le Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire d'ici 2022

L'ensemble des départements des Pays de la Loire a adopté son schéma directeur territorial numérique (SDTAN). Dans ce contexte, le département de la Mayenne se donne pour objectif de « couvrir 100 % » du territoire d'ici 2022. Cela représente un total de 110 000 prises à raccorder au réseau.



La mise en service de la LGV et de la virgule de Sablé sur Sarthe en juillet 2017

La « Virgule de Sablé » consiste en la réalisation d'une liaison ferroviaire (de 3,6 km) entre la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Bretagne Pays de la Loire et la jonction ferroviaire de Sablé-sur-Sarthe. Le temps de parcours entre Laval et Nantes passerait de 2h15 à moins de 1h30, soit un gain de l'ordre de 45 minutes.

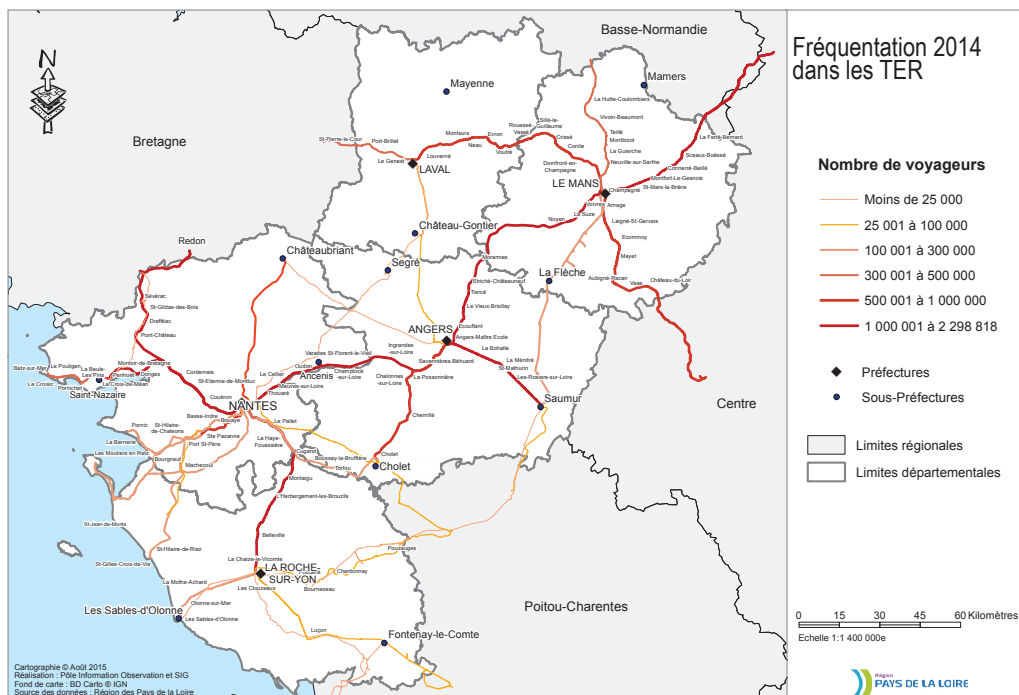
La politique routière d'intérêt régional

Trois projets principaux de contournement routier d'agglomération sur des axes régionaux sont en cours en Mayenne : Château-Gontier Nord sur l'axe reliant la RN 162 à la RN 12 et à l'A81, Ernée à la croisée de l'axe Laval – Caen et de la RN 12, et Cossé-le-Vivien sur la RD 771, axe stratégique reliant Laval au Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire et au futur Aéroport du Grand Ouest. Par ailleurs, la Région s'est engagée à participer à hauteur de 5 % sur la phase 3 du contournement de Moulay-Mayenne sur la RN 162 dans le cadre du CPER. La subvention de la Région aux projets routiers dans le département de la Mayenne représentera 25,68 M€.

Intermodalités et développement des transports

Forte augmentation de la fréquentation sur la liaison Laval-Vitré

La liaison Laval/Vitré a connu la plus grande progression depuis 1999, avec une hausse de la fréquentation de 101 %, suivie par Angers/Cholet (83 %).

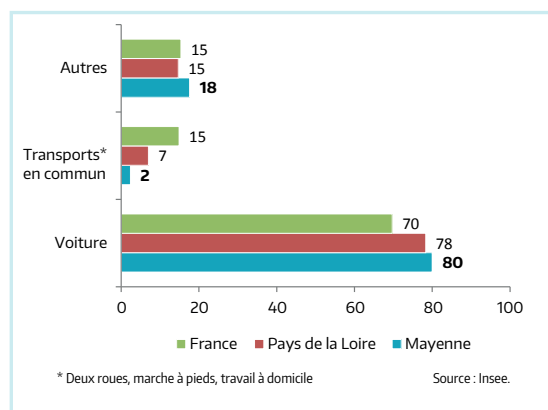


La suprématie de la voiture

La voiture représente **80 % des déplacements domicile-travail** en Mayenne.

La motorisation des ménages est élevée : **88 % des ménages disposent au moins d'une automobile**, et 42 % des ménages de 2 voitures ou plus. Ces taux sont légèrement supérieurs à ceux enregistrés en Pays de la Loire et nettement supérieurs aux taux nationaux (respectivement 81 % et 34 %). Ils ont augmenté d'un point de pourcentage au cours des 5 dernières années.

Les mode de déplacement pour se rendre au travail



COVOITURAGE EN MAYENNE

Soyez malin, soulevez autrement !

Le covoiturage se développe

En Mayenne, **33 aires** de stationnement et **un site internet** dédié. En Pays de la Loire, 200 aires en Loire-Atlantique, 115 en Vendée et 55 en Maine-et-Loire.

Une fréquentation des réseaux de transports collectifs urbains en hausse à Laval

- **95 voyages par habitant et par an à Laval** soit nettement moins qu'à Nantes (213) et qu'au Mans (144). Dans les 8 réseaux urbains des Pays de la Loire, on comptabilise en moyenne 142 voyages par habitant chaque année.

Habitat

152 600 logements en Mayenne dont 80 % de maisons

- **86 % de résidences principales**, part supérieure à celle observée en région (83 % en PDL, 83 % en France).
- Le taux annuel de progression du parc de logements s'élevait 0,9 % sur la période 2008-2013, contre 1,25 % pour l'ensemble des Pays de la Loire (1,06 % en France).
- **La place du logement locatif social** s'élève à **11 %** contre 12 % à l'échelle régionale et 15 % en France.
- **La pression de la demande dans le parc social reste faible** dans le département : le rapport entre le nombre de demandes externes (non résidents du parc) et le nombre de logements du parc social est de 15 %, contre 25 % en région. L'accès au parc locatif privé et à la propriété est en effet relativement aisé. Le solde migratoire est légèrement négatif en Mayenne (départs > arrivées).



La vulnérabilité énergétique « résidentielle »* concerne **18,7 % des ménages en Mayenne (23 730)**, soit un taux plus élevé que celui observé à l'échelle régionale (**13,2 %**) comme à l'échelle nationale (**14,6 %**).

* part des ménages dont le coût du chauffage représente plus d'un mois de revenu annuel.

Maîtrise et valorisation de l'énergie

La consommation annuelle d'énergie en Mayenne représente **11 % de la consommation régionale (soit 0,9 Mtep/an)**, c'est supérieur au poids du département dans la région (**8 % des habitants et 8 % de l'emploi**)

L'industrie représente le tiers de la consommation énergétique, ce qui est nettement supérieur à la moyenne régionale (21 %). Les déplacements routiers motorisés réalisés par les ménages et les professionnels représentent le quart de cette consommation, comme le parc résidentiel.

La Mayenne, c'est également :

- **8 % des installations régionales en panneaux solaires photovoltaïques** raccordés au réseau électrique public (31,4 MW).
- **14 % de la puissance régionale d'électricité d'origine éolienne** à l'aide de 12 parcs éoliens raccordés au réseau HTA (42 éoliennes, 100 MW de puissance installée).
- **8 installations en activité de production de biogaz**, dont 4 installées dans des fermes (1 000 000 tonnes de déchets/an pour une production estimée de 182 GWh).

La production d'électricité renouvelable couvre **7,2 % des besoins en électricité dans les Pays de la Loire en 2016**.

Difficilement mesurable, le bois énergie (cheminées, poêles...) est l'énergie renouvelable prédominante dans la région mais est fortement émettrice de particules fines lorsque la combustion se fait dans les foyers ouverts. À l'échelle régionale, on peut estimer la production d'énergie à 5 000 GWh, soit 70 % à 75 % de la production d'énergie renouvelable.

Lutte contre le réchauffement climatique, pollution de l'air

En 2014, les émissions de gaz à effet de serre (GES) s'élèvent à 5,4 MteqCO₂* en Mayenne

- 17,73 teqCO₂ par habitant contre 8,96 en Pays de la Loire.

Cette différence importante est liée à la fois :

- Au poids de l'agriculture (49 % des émissions contre 37 % à l'échelle régionale et 19 % à l'échelle nationale).

Ces émissions sont liées à l'élevage (méthane) et aux cultures (protoxyde d'azote).

- Et à la présence d'industries du ciment et de la chaux (27 % des émissions).

* mégatonne équivalent CO₂



En 2015, un indice de qualité de l'air jugé « bon » 4 jours sur 5 (station de Laval).

Gestion économe de l'espace

De faibles surfaces artificialisées mais une forte progression

- 90 % de territoires agricoles en Mayenne, taux élevé et très supérieur à la moyenne régionale (83 % en PDL, 60 % en France) (Corine Land Cover, 2012).

- 3,5 % de territoires artificialisés*, taux le plus faible parmi les départements ligériens. Une progression de la surface artificialisée de 5,4 % entre 2006 et 2012, rythme supérieur à celui enregistré en région (+4 % en PDL, +3 % en France), au détriment des surfaces agricoles.

- Une densité moyenne des nouvelles constructions (2009-2013) de 12 logements par hectare, inférieure à la densité régionale (14 logements par hectare).

* Les territoires artificialisés comprennent les zones urbanisées, les zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication, les mines, décharges et chantiers, les espaces verts artificialisés non agricoles

Le risque d'inondation reste très localisé : 17 communes sont couvertes par un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI). Moins de 3 % de la population, répartie sur 2 % du territoire, est concernée par le risque d'inondation par débordement de cours d'eau (source : MEEM).

Protection et restauration de la biodiversité

Peu de mesures de protection du patrimoine naturel en Mayenne

Le département est peu couvert par les divers inventaires et protections du patrimoine naturel.

- 9 % de sa surface fait l'objet d'un inventaire Znieff*, contre 18 % de la surface régionale et 30 % de la surface métropolitaine.

*Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique

- 3,7 % du territoire est classé Natura 2000, contre 8,3 % en Pays de la Loire et 12,9 % en France métropolitaine (hors zones maritimes).

Il abrite cependant :

- Une partie du Parc naturel régional (PNR) Normandie-Maine, l'un des quatre PNR des Pays de la Loire. S'étendant sur quatre départements (Mayenne, Sarthe, Orne, Manche), le PNR couvre 8,8 % du territoire (12,5 % de surface PNR en PDL, 14,9 % en France)

Un état écologique des cours d'eau globalement moyen et un état chimique des masses d'eau médiocre (nitrates). Le département, dans sa quasi-totalité, est classé en zone vulnérable aux nitrates (d'origine agricole), comme le reste du territoire régional. (Agence de l'eau Loire-Bretagne, 2013)

Prévention et gestion des déchets

Des ménages sensibilisés au tri et à la valorisation des déchets

- 80 565 tonnes de déchets ménagers collectés en déchetteries soit 262 Kg/habitant/an selon l'Ademe (279 PDL/198 France) ce qui traduit un bon comportement des usagers pour le tri et l'apport volontaire des déchets vers des filières de valorisation.

Un taux de captage des déchets dangereux ménagers* égal à la moyenne régionale

- 2,1 Kg/habitant en Mayenne, soit un niveau équivalent au ratio régional (2,1 Kg/habitant). Le taux de captage est supérieur à la moyenne nationale pour l'ensemble des départements ligériens. * Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les produits de nettoyage, les produits d'hygiène santé.

